2023 - 2024 21/09/2023



2 bld. Albert-Elisabeth 7000 Mons

www.heh.be

Intitulé de l'UE	Valorisaton de l'engagement étudiant	
Section(s)	- <b>(0 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Sciences Humaines (Histoire - Géographie - Sciences sociales) - Cycle 1 Bloc 3	

Responsable(s)	Heures	Période
Nathalie KINIF	15	Annuée

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Valorisation de l'engagement étudiant	15h	Nathalie KINIF

Prérequis	Corequis

## Répartition des heures

Valorisation de l'engagement étudiant : 15h de travaux

## Langue d'enseignement

Valorisation de l'engagement étudiant : Français

### Connaissances et compétences préalables

Néant

## Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES

Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
  - o Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - o Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - o Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
  - o Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - o S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - o Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
  - Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
  - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
  - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
  - Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- o Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- · Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - · Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - o Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
  - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
  - o Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

## Objectifs de développement durable

Aucun

#### Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de sa formation, l'étudiant aura mené à bien le projet négocié et validé par le titulaire de l'AA et respecté l'ensemble des balises définies dans le contrat VAA.

## Contenu de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant

Le projet proposé par l'étudiant dans le cadre de l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » devra répondre aux conditions suivantes :

- Le projet sera impérativement en lien avec les compétences et missions de son futur métier ;
- Le projet ne pourra pas être (ou avoir été) valorisé dans une autre activité d'apprentissage ;
- Le projet ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération par une quelconque association, école, structure ou entreprise ;
- Le volume horaire devra être négocié avec le titulaire de l'AA en fonction du type de projet, du caractère individuel ou collectif, ...)
- · L'étudiant devra effectuer des retours en cours de réalisation selon un calendrier établi avec le titulaire
- Le projet devra s'inscrire dans une certaine continuité précisée dans « une ligne du temps »

#### Dépôt du projet

L'(les) étudiant(s) déposera(ont) un dossier écrit de présentation auprès du titulaire de l'AA.

Dans ce dossier, l'étudiant précisera

- le titre ainsi qu'une brève présentation du projet
- les actions déjà menées pour la mise au point du projet
- les compétences de son référentiel métier et/ou missions qu'il estime travailler grâce à son projet en plus de celles ciblées par l'AA (citées ci-dessus)
- les acquis d'apprentissage spécifiques qu'il veut aborder:
- ses motivations et objectifs de développement personnel qu'il vise à travers son projet
- un calendrier, des échéances précises sur une ligne du temps
- la répartition précise des tâches et rôles de chaque étudiant dans le cadre d'un projet collectif
- les critères d'(auto)évaluation des compétences, acquis d'apprentissage, objectifs de développement personnel,...) qu'il présentera sous forme d'une grille d'(auto)évaluation

L'équipe pédagogique reste souveraine quant à l'acceptation du projet de l'étudiant. Pour cette raison, ce document « Contrat de valorisation de l'engagement étudiant » devra être négocié, complété et signé par l'étudiant et le titulaire de l'AA.

### Suivi du projet

L'étudiant et le titulaire détermineront, dans le contrat, les modalités de suivi du projet en cours de réalisation (calendrier, concertations, remédiations éventuelles, ...) en fonction des besoins.

## Méthodes d'enseignement

Valorisation de l'engagement étudiant : approche par projets, activités pédagogiques extérieures

## **Supports**

Valorisation de l'engagement étudiant : contrat VAA

# Ressources bibliographiques de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant

Evaluation par la titulaire de l'UE sur la base du contrat signé par les deux parties.

Évaluations et pondérations		
Évaluation	Note d'UE = note de l'AA	
Langue(s) d'évaluation	Valorisation de l'engagement étudiant : Français	
Méthode d'évaluation de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant :		
Evaluation par la titulaire de l'UE sur base du contrat signé par les deux parties.		

Année académique : 2023 - 2024